

# Réunion du Conseil au niveau des Ministres

Paris, 29-30 mai 2013

**DOCUMENT DE SYNTHÈSE  
SUR LA MISE EN ŒUVRE DE  
LA STRATÉGIE DE L'OCDE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT**

# **Document de synthèse sur la mise en œuvre de la Stratégie de l'OCDE pour le développement**



## **Introduction : Un nouvel outil face à un paysage mondial du développement en mutation**

1. **Le paysage mondial du développement évolue rapidement en même temps que le curseur de l'économie mondiale se déplace vers l'Est et le Sud.** Depuis 2003, plus de la moitié de la croissance mondiale est générée dans ces régions du monde à un rythme supérieur à la moyenne de l'OCDE. La vigueur de la croissance économique, associée à la population nombreuse de ces pays, modifie l'économie mondiale. Les échanges Sud-Sud ont plus que décuplé au cours des vingt dernières années, sous l'effet, en partie, des flux commerciaux et financiers ainsi que des échanges de connaissances. En 2010, plus de la moitié des entrées d'IDE dans le monde a été dirigée vers des marchés émergents, contre moins de 20 % en 2000. Cette nouvelle donne a contribué à une amélioration des politiques dans ces pays, qui s'est traduite par une forte croissance dans de nombreux pays à faible revenu, qui a permis de sortir des millions d'êtres humains de la pauvreté et qui a ouvert des perspectives aux gouvernements nationaux et à la communauté internationale pour relever les défis d'un développement durable et inclusif. L'évolution de la géographie de la croissance et de la pauvreté a d'énormes conséquences pour les pays de l'OCDE et le monde en général.

2. **Avec le lancement de la Stratégie pour le développement, l'OCDE, ses Membres et ses Partenaires ont dressé un bilan des approches du développement et des outils existants pour déterminer quels sont les moyens à mettre en œuvre pour relever les défis communs.** Un éventail de pays a choisi de travailler avec l'OCDE autour de différents projets, par exemple des pays à revenu intermédiaire comme le Ghana, le Honduras, le Maroc et l'Indonésie, ou des pays de la catégorie des moins avancés comme le Cambodge, l'Éthiopie, le Bangladesh et le Myanmar. Si la mise en œuvre de la Stratégie prendra corps au fil du temps, elle a déjà donné lieu à un certain nombre d'initiatives. La présente note fait ressortir les progrès obtenus en ce qui concerne i) l'intégration de la Stratégie dans tous les secteurs de l'Organisation, et ii) la montée en puissance de l'engagement, à travers les quatorze projets et les thématiques transversales de la Stratégie. Cette note conclut sur une série de propositions à propos desquelles l'OCDE souhaite connaître les orientations des Ministres quant à la façon de faire progresser la mise en œuvre de la Stratégie.

### **Vers une approche du développement à l'échelle de l'Organisation : les progrès accomplis en matière d'intégration et de suivi**

3. **Plusieurs dispositions ont été prises à différents niveaux pour veiller à l'intégration effective de la dimension développement.** Au niveau du Secrétariat, la coordination opérationnelle s'améliore sous l'effet d'une action plus systématique de coordination entre les directions et de la supervision étroite exercée par le Secrétaire général adjoint. Le processus est également à l'œuvre au niveau des comités, dont une vaste majorité a déjà mené des discussions afin de déterminer comment intégrer la dimension développement dans leurs programmes de travail. Un dialogue dans un nombre croissant de domaines se poursuit également entre les différentes communautés d'action, autour de thématiques comme la fiscalité et le développement, l'agriculture et le développement, le changement climatique et la coopération pour le développement, ou encore dans le cadre du Groupe consultatif sur l'investissement et le développement (AGID), récemment créé.

4. **L'intégration du budget et de la planification relatifs au développement se fait à travers l'adoption de définitions communes, la définition de résultats conjoints et l'utilisation stratégique du Fonds central pour les projets prioritaires.** De nombreux projets sont intégrés par leur inscription dans le PTB 2013-2014, tels que les travaux relatifs à la lutte contre les flux financiers illicites et à la sécurité alimentaire dans le monde, les examens multidimensionnels par pays et l'alliance pour le partage des connaissances, de même que le soutien apporté par l'OCDE au Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement. Un nouveau système de « marqueurs », au nombre desquels figure

désormais la « Stratégie pour le développement », aidera à évaluer dans quelle mesure les directions et les comités prennent en compte les priorités retenues par l'Organisation pour la mise en œuvre de la Stratégie. Si la détermination à aller de l'avant sur la plupart des projets a été transposée dans le PTB, il reste encore des obstacles à surmonter pour garantir un financement adéquat. D'autres possibilités d'incitation à la réalisation de travaux en collaboration sur le développement, outre l'utilisation du Fonds central pour les projets prioritaires, pourraient être également explorées.

5. **Même si la Stratégie n'est en place que depuis un an, un suivi des performances est déjà opéré à différents niveaux et de nouveaux mécanismes sont en cours de mise au point.** Le Conseil reste l'organe principal de suivi du processus d'élaboration et de mise en œuvre de la Stratégie. Conformément au mandat de 2009, le suivi des activités de développement devait être assuré à travers l'organisation d'une réunion annuelle du Conseil en janvier de chaque année. Cette réunion annuelle présente les résultats obtenus et facilite la tâche du Conseil dans sa capacité à donner des orientations et à assurer la supervision de la Stratégie. Un *Groupe de travail informel* a été établi au niveau des ambassadeurs avec la participation des Partenaires clés déterminés à mettre en œuvre la Stratégie. Coprésidé par un Secrétaire général adjoint et un ambassadeur, le Groupe de travail informel propose une approche à l'échelle de l'ensemble de l'OCDE, en rassemblant dans un cadre neutre, différents axes des travaux de l'Organisation. Il concourt au rapprochement de priorités potentiellement concurrentes et à la prise en compte des priorités et des synergies entre les différents programmes de l'Organisation, notamment la Stratégie de relations mondiales. Le mandat du Groupe de travail informel sera réexaminé à la RCM de 2014.

6. **La mise en place d'un cadre de suivi est actuellement en cours.** Ce cadre s'articule autour de trois volets essentiels : i) l'état d'avancement des projets engagés dans le cadre de la Stratégie ; ii) le progrès des activités d'intégration à l'échelle de l'Organisation ; et iii) l'engagement de l'OCDE auprès des pays en développement et d'autres pays. Les comités et les directions guident le suivi de l'état d'avancement et de la performance de leurs projets respectifs, et rendent compte des résultats au Conseil. Sous la direction du Secrétaire général adjoint, en coopération avec un groupe de Membres intéressés, sont actuellement étudiées des méthodologies de suivi des progrès de l'intégration de la dimension développement. Un premier ensemble d'options sera présenté au Groupe de travail informel au cours du troisième trimestre de 2013. Cet effort a notamment pour objet de tirer des enseignements de l'engagement de l'ensemble du Secrétariat et des comités dans l'optique d'induire une meilleure compréhension et de susciter de nouvelles synergies dans toute l'Organisation. Il vise par ailleurs à donner les moyens de déterminer dans quels secteurs des changements à l'échelle de l'Organisation pourraient contribuer à assurer une meilleure intégration des questions de développement au sein de l'OCDE.

7. **Les efforts devront être poursuivis en vue de faciliter l'adoption dans les pays Membres de l'approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration qui est proposée dans la Stratégie.** De nouveaux outils devront être mis au point pour aider les pays Membres à intégrer le développement à travers une approche qui mobilise l'ensemble de l'administration dans les capitales, et à faciliter le dialogue avec la société civile, le secteur privé et, plus important encore, les pays en développement eux-mêmes. Une telle approche plus inclusive contribuera à enrichir les échanges de vues, étayés par des données factuelles, entre les ministères fonctionnels, à identifier les défis à relever en matière de développement et à favoriser une meilleure compréhension du développement en tant que question d'intérêt mutuel, et en faisant œuvre de sensibilisation à cet égard.

## Progrès de l'amélioration du niveau d'engagement de l'OCDE

### *Concevoir des politiques compatibles avec le développement – la cohérence des politiques au service du développement (PCD)*

8. **Une conception globale de la CPD est appliquée, de façon à mieux éclairer le processus d'élaboration des politiques publiques face à de grands enjeux mondiaux tels que la sécurité alimentaire et la lutte contre les flux financiers illicites.** Les résultats attendus de la Stratégie dans ces deux domaines contribueront à déterminer comment les pays de l'OCDE peuvent éviter de mettre en œuvre des politiques ayant des retombées négatives et adopter au contraire des politiques salutaires ; il peut aussi être important d'assurer la cohérence des politiques des pays en développement dans un esprit d'avantages mutuels, et les pays de l'OCDE peuvent aider à donner corps à ces efforts. De nouveaux outils relatifs à la CPD ont aussi été mis au point, comme la plateforme web internationale sur la CPD ou la boîte à outils pour l'auto-évaluation en matière de CPD, laquelle fait actuellement l'objet d'un projet pilote conduit par la Finlande afin d'élaborer des politiques pour la sécurité alimentaire plus cohérentes. Les échanges de vues se poursuivront avec un large éventail de comités de l'OCDE en vue d'intégrer la perspective de la CPD dans un plus grand nombre de domaines d'action. Les centres de gouvernement auront un rôle essentiel à jouer pour améliorer la CPD, et ce d'autant qu'avancent les discussions sur les moyens d'intégrer l'angle d'approche de la CPD dans le programme d'action de l'après-2015.

9. **Assurer la sécurité alimentaire dans le monde exige de tous les pays une plus grande cohérence dans un vaste éventail de domaines de l'action publique tels que l'agriculture, les échanges, l'investissement, l'environnement, la protection sociale et la coopération pour le développement.** La sécurité alimentaire dans le monde est un enjeu international majeur : près de 870 millions de personnes souffrent de la faim ou de sous-alimentation, et 2.6 millions d'enfants meurent chaque année de malnutrition. Pour s'attaquer à ce problème, il convient de prendre des mesures qui permettent de relever les revenus des populations pauvres, de faire progresser durablement l'offre alimentaire, et d'apporter des compléments essentiels grâce auxquels l'amélioration des revenus pourra se traduire par une amélioration nutritionnelle. De tels changements exigent une augmentation substantielle d'un investissement responsable, émanant principalement du secteur privé. Pour ce faire, il est nécessaire de renforcer les liens entre les investisseurs, les pouvoirs publics et les communautés locales, notamment les agriculteurs. Les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer pour créer les conditions structurelles requises afin de compléter et encourager un investissement public et privé responsable. Parmi les domaines vers lesquels diriger en priorité les dépenses publiques, en assurant l'alignement de l'aide publique au développement (APD), figurent les services de base en matière d'éducation et de santé, les infrastructures rurales, ainsi que la recherche et la vulgarisation. Les échanges auront aussi un grand rôle à jouer, et les pays doivent s'abstenir d'adopter des mesures qui faussent le fonctionnement des marchés mondiaux et les rendent moins fiables en tant que source d'approvisionnement en denrées alimentaires.

10. **Les travaux visant à évaluer les efforts déployés par les pays de l'OCDE pour lutter contre les flux illicites en provenance du monde en développement sont bien engagés.** Les flux financiers illicites privent les pays en développement de ressources qui pourraient servir à financer leur développement. Si la lutte contre les flux illicites doit être conduite par les pays en développement eux-mêmes, à travers des réformes de nature à renforcer la gouvernance, les pays de l'OCDE ont aussi leur rôle à jouer en consolidant leurs moyens de lutte contre le blanchiment d'argent, la fraude fiscale et la corruption d'agents publics étrangers, ainsi que les dispositifs permettant le gel et la récupération des avoirs volés, et en aidant les pays en développement à se doter des capacités nécessaires pour combattre la délinquance financière. Un rapport de l'OCDE à paraître, intitulé « *Illicit Financial Flows from Developing Countries: Measuring OECD Responses* », décrit comment les pays de l'OCDE appliquent les normes internationales. Il met en évidence des lacunes à cet égard, notamment en ce qui concerne la lutte

contre le blanchiment de capitaux, la corruption d'agents étrangers et la récupération d'avoirs volés. Nombre de ces domaines d'action sont traités par divers organes et pays de l'OCDE.

11. **La lutte contre la délinquance fiscale et financière exige une action concertée et l'adoption dans tous les pays d'une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration.** Le *Dialogue d'Oslo*, lancé par l'OCDE en 2011, appelle les pays de l'OCDE comme les pays en développement à resserrer la coopération entre leurs organismes nationaux afin de lutter contre la délinquance financière. Parmi les mesures préconisées figurent l'obligation faite à l'administration fiscale de signaler à l'autorité répressive compétente les infractions graves avérées et le fait de permettre à l'autorité disposant de tels renseignements de les rendre accessibles. L'échange de renseignements entre administrations fiscales, cellules de renseignements financiers et autorités répressives sur les déclarations d'opérations suspectes, serait également une avancée utile. Compte tenu de l'importance que revêtent les efforts déployés par les pays en développement, les organismes de développement pourraient s'investir d'un rôle plus ambitieux à cet égard, notamment en renforçant les capacités des pays en développement, mais aussi en appuyant l'action des autorités judiciaires dans le pays d'origine.

### ***Renforcer l'engagement auprès des pays en développement***

12. **Un dialogue sur les politiques à suivre s'appuyant sur des données fiables entre pays ayant pris des engagements est un vecteur d'apprentissage mutuel et de renforcement des capacités d'élaboration des politiques publiques.** Il est admis dans la Stratégie qu'il n'existe pas de modèle ou de trajectoire de développement universels, et que les pays peuvent prospérer grâce à l'apprentissage mutuel, à la production conjointe d'idées et à l'amélioration de leurs politiques. L'OCDE, qui accueille plusieurs plateformes, forums et réseaux auxquels sont associés des pays non Membres, offre ainsi des possibilités d'apprentissage mutuel. Pour soutenir la mise en œuvre et de l'intégration de la Stratégie pour le développement, ces plateformes seront appelées à favoriser une plus grande inclusivité. À titre d'exemple, le processus d'examen du *Cadre d'action pour l'investissement* fait intervenir un large éventail de parties prenantes afin que soient mieux prises en compte les questions relatives au développement.

13. **Permettre aux pays de se mobiliser autour d'un programme d'action commun à travers un processus d'apprentissage mutuel favorise un partage efficace des connaissances.** L'OCDE lance deux réseaux novateurs à l'appui d'une politique de partage des connaissances, qui réuniront de petits groupes de responsables de pays développés et de pays en développement. Un groupe proposera des solutions permettant d'entrer ou de monter en gamme dans les chaînes de valeur mondiales (CVM), à partir des analyses que réalise l'OCDE. L'autre groupe réunira des pays dont le développement est fortement tributaire des industries extractives. Il aura pour objet d'aider à définir des options permettant de parer à l'instabilité des prix, d'élargir la base productive de l'économie et de taxer effectivement les rentes. Pour accompagner l'effort de partage des connaissances, une *Alliance pour le partage des connaissances* (KSA) a été lancée afin de favoriser l'apprentissage mutuel et la mise en œuvre sur la durée des réformes de l'action publique dans les pays en développement et les pays Partenaires clés, et de faire en sorte que les enseignements dégagés soient relayés auprès des comités de façon à améliorer les instruments et les compétences de l'OCDE. La KSA portera son action à travers l'établissement de partenariats avec des institutions des pays Membres et des organisations régionales et internationales présentes sur le terrain, en misant sur la complémentarité.

14. **La nouvelle série des Examens multidimensionnels par pays (EMPP) nés de la Stratégie constitue une approche novatrice en ce qu'elle prend simultanément en compte de multiples objectifs de développement.** Ces examens dépassent le seul champ de la croissance pour intégrer le bien-être dans la logique de développement. Ils ont pour objet d'aider les pays à recenser les contraintes essentielles qui font obstacle à une croissance équitable et durable. Cet exercice peut être un outil puissant au service des pouvoirs publics, en particulier de ceux qui s'efforcent d'atteindre des objectifs économiques, sociaux et

environnementaux avec des ressources limitées. Les EMPP s'inscrivent dans une perspective transversale, qui permet un échange de vues sur les effets de l'interaction des politiques menées, les complémentarités, les arbitrages à opérer et le calendrier des réformes. À titre d'exemple, aux Philippines, l'EMPP envisage la création d'emplois comme une question transversale en rapport avec les politiques et institutions du marché du travail, le cadre réglementaire dans lequel les entreprises exercent leur activité, les politiques fiscales et les institutions sociales. Les EMPP sont menés par une équipe inter-directions de l'OCDE, en tandem avec des organisations régionales telles que la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) pour ce qui concerne le Myanmar, la Banque asiatique de développement pour les Philippines, ou encore la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et la Société andine de développement (CAF) pour l'Uruguay.

15. **De même, la thématique transversale de la mobilisation des ressources intérieures est porteuse de résultats dans plusieurs domaines.** La Colombie, par exemple, attribue une hausse de 76 % des recettes fiscales collectées à l'issue de vérifications des prix de transfert d'entreprises multinationales aux conseils prodigués par l'OCDE. Les incitations fiscales sont en cours d'examen dans plusieurs pays, comme le Ghana, où l'outil analytique de l'OCDE a impulsé un effort majeur de réforme. Le Programme est à l'origine d'une nouvelle initiative en cours d'élaboration baptisée « *Inspecteurs des impôts sans frontières* », grâce à laquelle des experts en fiscalité apporteront leur concours dans le cadre de vérifications fiscales internationales complexes dans les pays en développement. Des outils sont aussi actuellement mis au point pour utiliser l'aide efficacement au service de l'élaboration de systèmes fiscaux, pour améliorer la discipline fiscale et l'éducation du contribuable et pour renforcer la transparence de la communication d'informations financières par les entreprises multinationales. Le Programme est soutenu par un *Groupe de travail informel multipartite sur la fiscalité et le développement*, composé de représentants de pays Membres de l'OCDE, d'organisations internationales, de pays en développement, d'ONG et du secteur privé.

#### ***Contribuer aux processus internationaux et à l'architecture mondiale du développement***

16. **L'échéance de l'après-2015 se rapproche à vive allure, et la Stratégie de l'OCDE pour le développement peut apporter une contribution importante à ce processus.** Alors que se poursuivent, sous la conduite des Nations unies, les travaux relatifs à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des futurs objectifs et politiques, l'OCDE est prête à mobiliser ses compétences et ses réseaux dans tous ses domaines d'intervention pour soutenir l'élaboration du cadre et du programme d'action de l'après-2015. Une vision du développement post-2015 doit s'inscrire dans une démarche globale et holistique, se prêtant à des mesures et en prise avec la réalité. « Globale » parce que le clivage Nord/Sud entre monde développé et monde en développement n'a plus lieu d'être dans le contexte d'interdépendance croissante du monde d'aujourd'hui. « Holistique » parce qu'il faut s'attaquer à la fois aux objectifs de développement durable et aux priorités de la lutte contre la pauvreté et du développement humain. « Mesurable et en prise avec la réalité » parce qu'il faut respecter les exigences de transparence et de redevabilité. L'Organisation étudie des propositions qui couvrent le bien-être, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, l'éducation, le développement durable, les statistiques nationales, ainsi que les institutions et la gouvernance.

17. **L'OCDE met ses outils, ses méthodes et sa capacité d'analyse à la disposition du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement.** En collaboration avec le PNUD, l'OCDE est le fer de lance des efforts menés à l'échelle internationale pour assurer le suivi des engagements pris au Forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu à Busan en 2011. Un nouveau cadre de suivi à l'échelle internationale a ainsi fait l'objet d'un accord en juin 2012. Le premier bilan des progrès réalisés sera disponible en octobre 2013. Le dialogue qui va s'établir au niveau ministériel couvrira la mobilisation des ressources intérieures et le partage des connaissances notamment

par la coopération Sud-Sud, le rôle du secteur privé et la transparence/l'inclusivité. L'OCDE est bien placée pour œuvrer avec ses Membres à surmonter les contraintes qui pèsent sur les politiques autres que l'aide, et s'assurer, par exemple, que l'aide contribue à renforcer la capacité des pays en développement à collecter les impôts et à identifier des solutions constructives de collaboration dans la lutte contre les flux illicites.

## **L'avenir**

18. **Au cours de l'année à venir, l'Organisation poursuivra les efforts qu'elle déploie pour contribuer à donner forme à une nouvelle ère du développement dans le monde.** Parvenir à instaurer une croissance qui place aux tous premiers rangs les principes d'égalité, de durabilité et de bien-être est une priorité pour l'Organisation. C'est dans cette optique que seront menés les travaux futurs, notamment en adaptant les cadres d'analyse, en renforçant les mécanismes de partage des connaissances et les approches vis-à-vis des non-Membres, et en assurant le suivi des progrès accomplis dans le cadre des travaux horizontaux menés dans l'ensemble de l'Organisation en matière de développement. Les contributions aux initiatives mondiales auront un rang élevé de priorité dans l'action à venir. L'Organisation continuera ainsi à collaborer et à renforcer ses partenariats avec d'autres organismes internationaux et régionaux. Il s'agira notamment de soutenir l'élaboration d'un cadre post-2015 et de mettre à profit les opportunités offertes par le G8, le G20, le processus conduit par les Nations unies pour définir l'après-OMD, le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, ainsi que par d'autres cadres d'action.

19. **Au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'OCDE, il est essentiel de veiller à la pertinence des concepts, actuels et en devenir, tant pour les Membres que pour les économies en développement et émergentes.** Ainsi, des progrès sont faits pour intégrer la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte dans l'ensemble des grands domaines de l'action publique de sorte que les économies émergentes et en développement en retirent davantage les fruits. La construction d'indicateurs et d'autres outils de mesure, l'amélioration des analyses sectorielles, la détermination de la façon dont la coopération pour le développement, les examens par les pairs et le partage des connaissances peuvent favoriser l'intégration des considérations relatives à la croissance verte dans les politiques locales et nationales, mais aussi la prise en compte de la spécificité des contextes nationaux, sont autant d'aspects qui nécessitent des travaux complémentaires. La nécessité de disposer d'une main-d'œuvre plus qualifiée, qui est un enjeu pour tous les pays, est à l'origine du lancement d'un projet pilote visant à accroître la pertinence de l'enquête PISA de façon à en faire bénéficier un plus large éventail de pays. Cependant, pour faire progresser les travaux sur ce front, il sera nécessaire de renforcer le dialogue sur les politiques à suivre avec les pays en développement afin de faire en sorte que les recommandations d'action qui en seront dégagées soient pertinentes et applicables dans leur contexte.

20. **L'OCDE continuera d'œuvrer à exploiter les synergies et la cohérence entre la Stratégie pour le développement et les autres stratégies et initiatives élaborées par l'Organisation.** L'intérêt désormais porté à la croissance inclusive vise dès le départ à être utile aux pays Membres comme aux pays Partenaires. Compte tenu de l'interdépendance de l'économie mondiale d'aujourd'hui, les travaux menés dans le cadre de l'initiative relative aux Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) ont pour objet d'étudier les interactions entre les économies avancées, émergentes et en développement. Il convient de dûment étudier les implications globales des conclusions qui ressortiront de l'initiative NAEC pour les pays Partenaires, et de déterminer si les efforts actuellement déployés dans le cadre de la Stratégie pour le développement prennent suffisamment en compte le triple objectif que constituent l'emploi, l'égalité et la confiance pour l'ensemble des pays. Plusieurs stratégies de l'OCDE pourraient apporter d'utiles éclairages à un éventail plus large de pays, en particulier la Stratégie sur les compétences et le Plan d'action de l'OCDE pour l'emploi des jeunes. Les travaux que mène l'OCDE sur les moyens d'instaurer une



gouvernance plus avisée et plus efficace en mettant en place des pratiques et une réglementation de meilleure qualité seront également largement applicables.

21. **Dans l'année qui vient, les premiers résultats seront évalués dans l'optique d'accroître la pertinence et d'améliorer la mise en œuvre de la Stratégie.** D'importantes mesures ont été prises en ce qui concerne, notamment, la Cohérence des politiques au service du développement, le partage des connaissances, la sécurité alimentaire, les flux illicites et les examens multidimensionnels. Une discussion de fond sur les résultats des études en cours donnera des éclairages sur le type de contribution que ces projets ont apporté aux priorités spécifiques des pays Partenaires en matière de développement et vers la réalisation des objectifs énoncés dans la Stratégie. Le bilan devrait également permettre de déterminer comment l'Organisation travaille avec des pays et régions Partenaires qui en sont à différents stades de développement, en renforçant le rôle que joue l'OCDE en tant que plateforme de production et de partage des connaissances, et en modernisant les dispositifs de suivi et de mesure de l'Organisation.

*Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.*

